



**Rapport d'activité**  
**« Gesond iessen, Méi beweegen »**  
**(GIMB)**  
**2018**



## Table des matières

Elaboration du nouveau plan GIMB 2018-2025 .....	3
Axe 1 : Renforcer la gouvernance .....	3
Axe 2 : Promouvoir l'alimentation équilibrée et l'activité physique régulière et adaptée dans toutes les politiques .....	5
Axe 3 : Assurer l'implémentation nationale et la viabilité du programme GIMB.....	11
Axe 4 : Mettre en place des mesures pour la consolidation et l'élargissement de GIMB.....	12
Axe 5 : Accroître l'accessibilité du programme GIMB .....	13
Axe 6 : Instaurer un système d'évaluation .....	13
Résultats de l'évaluation annuelle .....	14



Le programme GIMB est soutenu par quatre ministères à savoir le ministère de la Santé (coordination), le ministère des Sports, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

L'objectif général est de promouvoir ensemble l'alimentation équilibrée et l'activité physique régulière et adaptée et de lutter contre la problématique de l'obésité et de la sédentarité pour l'ensemble de la population.

Le bureau de coordination, sous la responsabilité du ministère de la Santé, s'occupe de la coordination et de la mise en œuvre du plan GIMB.

Le comité interministériel GIMB, renommé en comité exécutif GIMB, a comme rôle de suivre la mise en place du plan et de ces actions. En 2018, 8 réunions interministérielles ont eu lieu.

### **Élaboration du nouveau plan GIMB 2018-2025**

Le nouveau plan cadre national « Gesond iessen, Méi beweegen » 2018-2025 (PCN GIMB 2018-2025) a été peaufiné au début de l'année 2018 et a été validé par le Conseil de Gouvernement, le 6 juillet 2018. Ce plan assurera la continuité de la stratégie GIMB, qui s'appuie sur une approche multisectorielle très diversifiée pour promouvoir l'alimentation saine et l'activité physique auprès de toute la population et pour créer des environnements favorisant ces objectifs.

Le 27 septembre 2018, le contenu du plan cadre national GIMB et les actions planifiées jusqu'à 2025 ont été présentées aux partenaires du programme. (voir Axe 2, Formation et sensibilisation des professionnels)

### **Axe 1 : Renforcer la gouvernance**

#### **Mettre en place un mécanisme de gestion et de représentation de la politique GIMB**

**Renforcer la visibilité et l'importance de la politique GIMB au niveau national et la collaboration au niveau international**

#### **La nouvelle gouvernance**

Le nouveau mécanisme de gouvernance a été validé par le Conseil de Gouvernement, le 6 juillet 2018. (Objectif 1, Mesure 1, Activité 1.1.)

A cette même date, un règlement du gouvernement a été signé par l'ensemble des membres du gouvernement pour instaurer une base légale pour la formation du nouveau comité exécutif. (Objectif 1, Mesure 3, Activité 3.2.)

Le comité exécutif est composé de deux représentants par ministère, nommés par les ministres des ressorts en question, suite à une demande officielle de la ministre de la Santé. (Objectif 1, Mesure 3, Activité 3.3.)



Le bureau de coordination a été instauré et officialisé au sein de la direction de la santé du ministère de la Santé.

Au cours de l'année 2018, des propositions budgétaires ont été établies par chaque ministère engagé. (Objectif 1, Mesure 4, Activité 4.1.) Cette proposition a été soumise ensemble avec le PCN GIMB 2018-2025 au Conseil de Gouvernement :

<b>Ministère</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<i>Ministère de la Santé</i>	100 000	300 000
<i>Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse</i>	27 203	67 900
<i>Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région</i>	5 000	10 000
<i>Ministère des Sports</i>	50 000	100 000
<b>Total</b>	<b>182 203</b>	<b>477 900</b>

Au niveau des nouvelles collaborations, la collaboration avec d'autres actions et plan nationaux au sein des ministères a été renforcée (Objectif 1, Mesure 6 ; Activités 6.1. et 6.2.) :

- Plan National Cancer
- Programme Sport-Santé
- Plan national Maladies cardio-neuro-vasculaires

### **Participation et suivi des réunions en internationales**

Le programme GIMB et la collaboration interministérielle ont amené une plus-value à notre présence en tant que représentants du Grand-Duché du Luxembourg au sein des communautés européennes et plus particulièrement du groupe « High level on Nutrition & Physical Activity » et du groupe « Experts sur la reformulation » de la Commission européenne.

Le groupe de haut niveau sur la nutrition et l'activité physique est composé de représentants des 28 pays de l'UE (+ le Norvège et la Suisse). Il est présidé par la Commission européenne et vise une approche cohérente des différentes politiques nationales relatives à la nutrition et à l'activité physique. Un axe d'activité important est celui de la reformulation des produits manufacturés, notamment pour réduire leur teneur en sel, sucres ajoutés et graisses saturées.

En 2018, un Joint Meeting entre les membres du groupe « High level on Nutrition & Physical Activity » et du groupe « Health enhancing physical activity » a eu lieu. Le Luxembourg a été représenté par les membres GIMB du ministère de la Santé et du ministère des Sports. (Objectif 2, Mesure 3, Activité 3.1. et 3.2.)



**Axe 2 : Promouvoir l'alimentation équilibrée et l'activité physique régulière et adaptée dans toutes les politiques**

**Instaurer un environnement propice à une alimentation équilibrée et à la pratique d'une activité physique régulière et adaptée pour tous les âges.**

**Améliorer les compétences nécessaires à l'adoption d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique régulière et adaptée.**

**Environnement propice**

Le label de qualité « **Clever Move** », créé en 2017, sert à récompenser l'engagement des « écoles et maisons relais en mouvement ». Le 25 juin 2018, le label a été remis à quatre écoles et trois maisons relais en présence du ministre Romain Schneider et du premier conseiller de gouvernement monsieur Pierre Reding. Actuellement, 12 écoles et quatre maisons relais portent le label « Clever Move ».

Au cours de l'année 2018, le projet a été présenté dans dix-sept écoles et une maison relais. Plusieurs écoles ont inscrit la promotion du mouvement dans leur plan de développement de l'établissement scolaire (PDS) et sont en train de faire des formations à ce sujet. Il est certain que le nombre des écoles et maisons relais qui portent le label « Clever Move » va augmenter au cours de cette année.

En même temps, l'Institut de formation de l'Éducation nationale (IFEN) a élargi son offre de formations continues qui sont dorénavant ouvertes au personnel des lycées.

Pour de plus amples informations veuillez consulter le site internet [www.clevermove.lu](http://www.clevermove.lu)

(Objectif 1, Mesure 1, Activité 1.6)

**Concept pour une éducation motrice, physique et sportive pour enfants de 0 à 12 ans**

Le 11 mai 2018, les ministres Claude Meisch (Éducation nationale, Enfance et Jeunesse) et Romain Schneider (Sports), ont présenté un nouveau concept pour une éducation motrice, physique et sportive des enfants de 0 à 12 ans, dénommé ci-après « concept motricité 0 à 12 ans ».

Ce concept, élaboré par les deux ministères, définit les principes, les pistes et les acteurs indispensables pour créer au profit des enfants de 0 à 12 ans des conditions d'encadrement et de soutien propices à un développement physique et moteur harmonieux suscitant et le plaisir de bouger et l'envie et l'intérêt pour la pratique d'une activité sportive régulière.

Sont identifiés comme acteurs susceptibles de contribuer de manière significative au développement d'habitudes de vie saines et actives dès le plus jeune âge. Les parents, les assistants parentaux, le personnel éducatif des services d'éducation et d'accueil, le personnel enseignant, les entraîneurs de clubs de sport ainsi que tout autre prestataire d'activités motrices, physiques et sportives.

En détectant des synergies à créer, voire à optimiser, des nouveaux modèles de collaboration sont générés dans le but de renforcer les acteurs impliqués dans l'accomplissement des rôles et des missions leur confiés dans le domaine de l'éducation motrice des enfants.



Ce sont surtout les volets de la formation initiale et continue du personnel enseignant et éducatif qui constituent des leviers importants dans la réussite des objectifs poursuivis.

Ainsi le nouveau concept stipule des coopérations cohérentes à mettre en œuvre entre les organismes de formation qui sont : l'Université du Luxembourg, le Lycée Technique pour Professions Éducatives et Sociales (LTPES), l'Institut de Formation de l'Éducation Nationale (IFEN) et l'École Nationale de l'Éducation Physique et des Sports.

Dans leur concept commun présenté en mai 2018, les deux ministères impliqués se réfèrent à des programmes, concepts, mesures existants ou en cours, pour en citer que quelques-uns:

- Le plan d'action national « GIMB » - extension dans le domaine de l'activité physique (MSP 2011);
- Le concept intégré pour le sport au G.-D. de Luxembourg (COSL/MSP 2014)
- Le cadre de référence national pour l'éducation non formelle (MENJE 2017) ;
- L'initiative « Écoles et Maisons relais en mouvement - Clever Move » (MENJE/MSP 2016);
- Le co-financement des salles de motricité dans les services d'éducation et d'accueil (MSP plan quinquennal d'équipement sportif 2018-22/ MENJE);
- L'encadrement sportif de qualité des enfants âgés de moins de 16 ans dans les clubs de sport affiliés auprès d'une fédération sportive agréée via le système de subside « Qualité+ » (MSP 2016);
- L'implémentation nationale de projets de motricité à travers une mise en réseau facilitant synergies, coopérations cohérentes (MSP 2018: vision d'un concept intégré de sport au niveau communal);

Depuis fin 2018, la commission « Sport dans l'Éducation », organe consultatif du Conseil supérieur des Sports, composée de représentants institutionnels et de professionnels du terrain, est chargée du suivi de la mise en œuvre du « Concept pour une éducation motrice, physique et sportive des enfants de 0 à 12 ans ».

*Extrait du rapport d'activité 2018 du ministère des Sports*

(Objectif 1, Mesure 1, Activité 1.4)

Les **recommandations sur l'alimentation saine dans les services d'éducation et d'accueil** pour enfants, élaborées par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et du ministère de la Santé ont été largement diffusées avec une information et un envoi aux prestataires du secteur.

Un projet pilote sur ces recommandations a été mise en route avec le service des foyers scolaires de la Ville de Luxembourg, ayant comme but, une mise en pratique et le recueil de bonnes pratiques.

(Objectif 1, Mesure 2, Activité 2.1.)

### **Information et sensibilisation de la population générale**

Une collaboration étroite entre **le groupe Cactus** et le ministère de la Santé a été lancée et présentée à la presse le 04 septembre 2018. À partir de septembre, un calendrier saisonnier « fruits & légumes » est affiché dans les supermarchés Cactus et publié dans le magazine C-News du groupe Cactus. Dans le cadre



de cette collaboration 36 spots intitulés « wat iessen mer ? » ont été diffusés sur RTL Télé Lëtzebuerg (audience >25 % des résidents luxembourgeois, réf : IP-2018). La diffusion a eu lieu tous les jeudis et vendredis soir durant la période du 18 octobre au 14 décembre 2018. D'autres activités sont prévues pour 2019.

Le ministère de la Santé a collaboré avec **le magazine luxembourgeois Kachen**, pour élaborer une édition spéciale « Santé » avec les thématiques de l'alimentation équilibrée et de l'activité physique régulière et adaptée, en supplément de l'édition de décembre. Le magazine est imprimé 15.000 fois et atteint environ 45.000 personnes.

Enfin, le ministère de la Santé a continué sa collaboration avec le « Natur Musée » pour la rédaction du **Panewippchen**. Le magazine est imprimé en 4.000 exemplaires et envoyé aux écoles et membres du Panda Club.

(Objectif 2, Mesure 1)

De mars à juin 2018, le ministère de la Santé a soutenu une série de conférences du **Trifolion** dans le cadre des « Vortragsreihe Horizonte » sur des thématiques de la santé et notamment sur l'alimentation et l'activité physique. Le matériel de sensibilisation GIMB a été exposé et distribué lors des conférences.

« **Le cyclisme à l'école fondamentale** » est un projet porté par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, le ministère du Développement durable et des Infrastructures et le ministère des Sports, en collaboration avec l'Université du Luxembourg et Suzie Godart-Hary, ancienne championne cycliste et enseignante de l'école fondamentale. Un groupe interministériel a supervisé une série de fiches d'activités pour développer l'aisance et l'assurance des enfants à vélo grâce à des exercices variés et ludiques. Ce projet s'inscrit aussi dans le plan d'action national « Gesond iessen, Méi beweegen » pour la promotion de l'alimentation saine et de l'activité physique.

En 2017, le projet « **Freed um Velofueren** », qui s'adresse aux enfants des écoles fondamentales, des maisons relais, des associations et de la LASEP, est né d'une initiative commune de Suzie Godart-Hary, de la Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois (FSCL), du ministère des Sports et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. (SCHAS)

Le projet « **Fit net midd – promotion de la santé et du mouvement à l'école** » a eu lieu au Lycée Aline-Mayrisch en 2018 pendant une semaine. Les activités proposées portaient sur l'importance d'une nutrition saine et des activités physiques régulières. Afin de promouvoir une prise de conscience sur sa santé et la perception son propre corps, des habitudes positives et négatives de comportement ont été présentées. A la fin du projet, une évaluation a été faite lors de laquelle, les élèves ont aussi pu intégrer leur propre avis.

La « **Nuit du Sport** » est une action conjointe du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse- Service national de la Jeunesse - et du ministère des Sports en collaboration avec le ministère de la Santé, et en coopération avec les communes organisatrices.



Depuis son lancement en 2009, la « Nuit du Sport » a évolué vers une action nationale de promotion sportive dans le domaine du « Sport pour tous », avec pour objectifs:

- (re)-donner goût et plaisir à l'activité physique et sportive ainsi qu'à un mode de vie sain et actif;
- Faire découvrir des activités sportives peu usuelles, nouvelles ou adaptées à des besoins divers, ainsi qu'une offre culinaire saine et équilibrée;
- Fidéliser, le cas échéant, pour une pratique régulière dans une association de sport locale;
- Offrir un cadre accueillant, sportif et festif à tous les citoyens, jeunes et moins jeunes, quel que soit leur statut social, leur nationalité et leur prédisposition physique ;
- Favoriser l'échange et l'intégration entre groupes sociaux et entre générations;
- Offrir aux associations sportives, maisons de jeunes et autres services communaux une plateforme de visibilité et de promotion.

Le samedi, 2 juin 2018 s'est déroulée la dixième édition de la « Nuit du Sport » avec 120 ateliers et démonstrations sportifs et quelque 8.000 participants dans les 24 communes suivantes: Bettembourg, Bissen, Colmar-Berg, Dudelange, Echternach, Esch-sur-Alzette, Esch-sur-Sûre, Frisange, Grevenmacher, Koerich, Leudelange, Luxembourg, Mondercange, Mondorf-les-Bains, Niederanven, Pétange, Roeser, Sandweiler, Sanem, Schengen, Schiffange, Schuttrange, Steinfort, et Wintrange.

*Extrait du rapport d'activité 2018 du ministère des Sports*

Le « **Sportsdag** » est une action de promotion de l'activité physique et sportive en milieu professionnel qui s'adresse exclusivement aux agents de l'Etat.

Lancée une première fois en 2018 sur initiative du ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative en coopération avec le ministère des Sports, le « Sportsdag » vise à encourager l'activité physique et sportive au titre d'activité de prévention santé dans le cadre de la politique gouvernementale de promotion de qualité de vie au travail dans la Fonction publique et des objectifs poursuivis par le plan cadre national GIMB.

Dans sa séance du 16 mars 2018, le Conseil de Gouvernement marque son accord avec l'organisation de l'événement et au principe de l'octroi d'une dispense de service d'une demi-journée aux participants.

Quelques 700 agents de l'Etat ont participé à la première édition du «Sportsdag» qui s'est déroulée sur le site du «Campus Geesseknäppchen» à Luxembourg-Merl et dans la forêt avoisinante de Kockelscheuer au cours de l'après-midi du vendredi, 13 juillet 2018, et ceci dans un climat de convivialité, d'esprit d'équipe, de fair-play et de bonne entente entre collègues.

Avec une cérémonie de remise des prix aux équipes gagnantes et vainqueurs individuels des tournois (football, volleyball, tennis de table) et de la course relais, la journée sportive s'est clôturée en présence des ministres Dan Kersch et Romain Schneider.

*Extrait du rapport d'activité 2018 du ministère des Sports*



Le « **Wibbel an Dribbel** » a été réalisée pour la première fois en 1991 au vu de la nécessité de

- Créer et de renforcer la motivation des enfants à pratiquer du sport ;
- Faire découvrir aux enfants des activités sportives nouvelles ;
- Détecter des talents et les orienter vers la pratique en club, c'est à dire ouverture du sport scolaire et transition vers le sport associatif.

Le Wibbel an Dribbel a connu en 2018 sa 28e édition, qui s'est déroulée du 6 au 12 juillet à la Coque.

L'opération constitue une occasion pour mettre en valeur les aspects positifs de la pratique sportive. Les enfants apprennent à découvrir leurs propres talents et possibilités, à agir ensemble entre amis, à vivre la réussite et la défaite et à dépasser leurs doutes et résistances internes.

Pour l'édition 2018, le ministère des Sports et ses partenaires se sont efforcés à conférer à la 28e édition une orientation qui s'inscrive pleinement dans la continuité du concept novateur mis en place en 2017.

Le « Wibbel an Dribbel » a connu deux changements majeurs par rapport à l'année précédente. Premièrement, la manifestation a accueilli pour la première fois depuis sa création en 1991 des élèves du cycle 2.2 au lieu de ceux du cycle 3.2. Deuxièmement, une coopération avec nos projets pilotes en motricité « Hesper beweegt sech », « Sport-Krees Atert » et « Fit Kanner Miersch » a conduit à la création de trois nouveaux projets qui ont eu lieu sur des sites locaux.

En 2018, 1800 élèves (110 classes) du cycle 2.2 de l'enseignement fondamental ont pu participer au « Wibbel an Dribbel » à la Coque.

Grâce aux nouveaux projets, qui ont fonctionné sous la direction des projets pilotes en motricité, 597 élèves (38 classes) additionnels ont pu participer au « Wibbel an Dribbel ». De cette manière, le nombre global des élèves a pu être légèrement augmenté par rapport à l'année 2017.

L'encadrement des enfants sur tous les sites était assuré par 160 animateurs sportifs qui assuraient l'encadrement sportif des élèves et 49 animateurs de sport-loisir qui accompagnaient les enfants entre les différents modules.

Comme en 2017, la détection des capacités motrices de base a occupé une place toute particulière lors de la 28e édition du « Wibbel an Dribbel » à la Coque. Les 14 fédérations participantes (ateliers et démonstrations) étaient regroupées, selon le tronc commun de leurs disciplines sportives respectives, en différents modules d'une durée d'une heure.

Un système de rotation au sein et entre les différents modules ainsi que la diminution du nombre des élèves ont mis à disposition des encadrants fédéraux plusieurs plateformes et aussi plus de temps afin d'accompagner au mieux les enfants en fonction de leurs capacités individuelles. Il ne s'agit pas de réinventer la roue, mais d'utiliser d'avantage cette plateforme unique pour intensifier les rapports entre fédérations et pour orienter, de manière appropriée, les enfants vers la pratique en club sportif qui leur convienne afin de nouer des liens durables entre tous ces acteurs.



Initiée en 2015 par la Commission européenne, la « Semaine européenne du Sport/ Campagne #beactive », a pour objectif principal de mobiliser de manière durable tous les citoyens européens pour une activité physique régulière. Ainsi, elle entend apporter une plus-value à des initiatives existantes, tout en engendrant des projets et événements nouveaux.

Au Luxembourg, cette campagne européenne ne fait que rejoindre les efforts nationaux entrepris depuis 2006 dans le cadre de GIMB: promouvoir parmi toute une population de 0 à 99 ans, une alimentation saine et équilibrée ainsi qu'une activité physique régulière et adaptée en multipliant et en diversifiant l'offre afférente permettant à chacun d'opter pour le choix le plus favorable à sa santé et à son bien-être.

Le Ministère des Sports, en charge de la coordination nationale de EWoS, accorde, de son côté, une importance particulière à cette convergence des deux programmes en visualisant le logo GIMB et en intégrant les messages correspondants à l'occasion des activités officielles qui se déroulent au Luxembourg dans le cadre de la semaine européenne du Sport (23-30 septembre).

*Extrait du rapport d'activité 2018 du ministère des Sports*

**L'atelier « Krabbel a Wibbel »**, est une aire de jeu et de motricité spécialement conçue pour les enfants âgés entre 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents.

Le projet initié en 2015 par le ministère des Sports s'inscrit dans le contexte de sa campagne de promotion de la motricité dès le plus jeune âge.

Depuis 2017, l'animation de l'atelier est confiée aux moniteurs expérimentés de la Fédération Luxembourgeoise de Gymnastique (FLGYM), assistés par des élèves en classes terminales du Lycée Technique pour Professions Éducatives et Sociales (LTPES).

Sous le patronage du ministère des Sports, l'équipe « Krabbel a Wibbel » s'est engagée en 2018 à l'occasion des événements suivants, pour sensibiliser les personnes en charge d'enfants en bas âge aux effets bénéfiques du jeu libre et spontané adapté à l'âge et au développement individuel:

- « COSL Spillfest » le 10 mai 2018 à Kockelscheuer;
- « D'Groussregioun beweegt sech zu Bartreng » (fête du sport intégratif sans barrières et sans frontières organisée dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise du Sommet de la Grande Région), le 17 juin 2018 à Bertrange.

*Extrait du rapport d'activité 2018 du ministère des Sports*

De janvier à mars le « **Freestyle Tour** » a lieu à Ettelbruck, Luxembourg et Esch-sur-Alzette.

L'équipe du « Freestyle Tour » propose aux classes scolaires de l'enseignement secondaire de vivre une journée originale autour du thème de l'alimentation équilibrée et de l'activité physique.

Le but est de promouvoir l'activité physique et l'alimentation équilibrée ; proposer aux jeunes, non pas des activités sportives classiques, mais leur faire découvrir des activités urbaines comme p.ex. le Longboard, le Parkour, l'HipHop, le Jonglage, le Freestyle Soccer ou la Capoeira.



(Objectif 2, Mesure 1)

### **Formation et sensibilisation des professionnels**

L'Institut de Formation de l'Éducation Nationale (IFEN) a élargi son offre dans le domaine des thématiques GIMB et propose des formations sur le label de qualité « Clever Move ».

(Objectif 2, Mesure 2, Activité 2.2.)

### **Axe 3 : Assurer l'implémentation nationale et la viabilité du programme GIMB**

**Assurer la cohérence des messages nationaux sur l'alimentation équilibrée et l'activité physique régulière et adaptée**

**Améliorer la communication et la visibilité autour des activités liées à la politique GIMB**

### **Manuel sur l'éducation physique des enfants de 0 à 12 ans**

Issu du contexte de la première extension du Plan d'action national GIMB de 2011, et plus particulièrement du Centre d'intérêt 2 « Stimulation et éducation motrice des enfants », ce projet, dénommé PAN GIMB Projet CI2-1, a pour objectif de « mettre les personnes et les structures d'accueil des enfants de 0 à 12 ans en mesure d'assurer une stimulation et une éducation motrices ».

Des experts en activité physique et motrice, et des professionnels du terrain de l'enfance collaborent à l'élaboration d'un manuel susceptible de fournir, d'un côté, des informations compilées sur le développement moteur de l'enfant dès le plus jeune âge, et d'un autre côté, des conseils pratiques pour mettre en route des actions, initiatives, et programmes y favorables.

L'élaboration d'un manuel sur l'éducation physique des enfants fait également partie intégrante des pistes énoncées dans le concept motricité 0 à 12 ans de mai 2018 décrit ci-dessus.

Sur base de l'évolution des travaux rédactionnels, la publication du guide est prévue au cours de 2019.

(Objectif 1, Mesure 1)

### **Diffusion des recommandations nationales**

Le matériel de sensibilisation des quatre ministères engagés a été distribué à maintes reprises lors d'événements :

- Conférence nationale de la santé - 09.05.2018
- COSL Spillfest Kockelscheuer – 10.05.2018
- Fête du sport intégratif sans frontières et sans barrières « D'Groussregioun beweegt sech zu Bartreng » - 17.06.2018
- Sportsdag – fit a gesond – Fonction publique - 13.07.2018
- Présentation du nouveau Plan cadre national GIMB – 27.09.2018
- LëtZ Go Gold \_ Fondation kribbskrank Kanner - 29.09.2018
- Journée de la médecine scolaire – 05.12.2018 (Objectif 1, Mesure 2)



### **Le Label GIMB**

En 2018, le comité interministériel/comité exécutif a reçu 32 demandes d'attribution du label GIMB et tous ont obtenu l'accord. Les populations cibles de ces projets étaient : 41 % pour les enfants et adolescents, 25 % pour les personnes âgées et 12 % pour les adultes. Le restant des projets était destiné à la population générale. Le nombre de participants varie entre 10 et 7.500 personnes par projet.

Les critères d'obtention et la procédure du label ont été revus et la définition des critères a été renforcée. Une évaluation basée sur ces critères, ainsi qu'une fiche de feedback ont été introduites dans la procédure. La procédure a été adaptée aux exigences du règlement général sur la protection des données.

Afin de mieux suivre et évaluer l'évolution du Label GIMB, le bureau de coordination a commencé un projet de base de données en collaboration avec le service épidémiologie et statistiques de la Direction de la santé à mettre en pratique en 2019.

(Objectif 2, Mesure 1, Activité 1.1.)

### **Plateforme d'échange et d'information**

Une collaboration avec le Centre des technologies et de l'information de l'Etat a commencé en 2018 pour la mise en place d'un site internet sur l'alimentation équilibrée et l'activité physique régulière et adaptée.

(Objectif 2, Mesure 2)

## **Axe 4 : Mettre en place des mesures pour la consolidation et l'élargissement de GIMB**

### **Mettre en réseau et renforcer les collaborations avec les partenaires**

#### **Journée d'échanges de bonnes pratiques nationales**

Le 27 septembre 2018, le nouveau Plan cadre national « Gesond iessen, Méi beweegen » 2018-2025 a été présenté lors d'une après-midi GIMB à eduPôle. La présentation, faite par le bureau de coordination, a été complétée par des actions concrètes du ministère des Sports et du ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse sur le Concept pour une éducation motrice, physique et sportive des enfants de 0 à 12 ans. Pour aider nos partenaires dans l'élaboration de leurs projets, certains ont présenté les actions mises en place dans le cadre du Label GIMB. Les présentations ont eu comme thématiques : « Emsëtzen vun GIMB-Projet an den Maison relais/Crèches vun Elisabeth », Mise en place du Projet GIMB au sein des épiceries sociales Caritas, Culture gastronomique en institution, Groupe de marche interculturel : Un projet pilote à Esch-sur-Alzette.

A côté des présentations, les quatre ministères engagés ont exposé leur matériel d'information et de sensibilisation.

150 personnes ont participé à la présentation.

Cet après-midi GIMB a également eu comme but la mise en réseau des partenaires.

(Axe 3, Mesure 2, Activité 2.1.)



### **Échange de bonnes pratiques au niveau européen**

Les représentants de GIMB participent activement aux réunions du groupe « **High level on Nutrition & Physical Activity** », du groupe « experts sur la reformulation » et du groupe « **Health enhancing physical activity** ».

Le 25 octobre 2018, des représentants GIMB du ministère de la Santé et du ministère des Sports ont participé à un *Joint meeting* du groupe « High level on Nutrition & Physical Activity » et du groupe « Health enhancing physical activity ». Un des objectifs de ce *Joint meeting* était l'échange de bonnes pratiques dans le domaine de l'activité physique entre pays. Chaque pays a soumis une bonne pratique.

Le Luxembourg a soumis le projet du Label GIMB, qui soutient des actions de prévention et d'éducation dans le domaine de l'alimentation équilibrée et de l'activité physique régulière et adaptée.

(Objectif 1, Mesure 4, Activité 4.1.)

#### **Axe 5 : Accroître l'accessibilité du programme GIMB**

##### **Améliorer l'accessibilité du programme GIMB aux adultes, aux personnes âgées et aux populations vulnérables**

Les actions menées au cours des années précédentes portent leurs fruits. De plus en plus de gestionnaires du secteur des personnes âgées organisent des journées spécifiques pour sensibiliser leurs clients et leurs résidents à une alimentation saine sans se priver du plaisir de manger. A côté des cours proposés par les Clubs Seniors pour des personnes actives, beaucoup de gestionnaires proposent des initiatives pour favoriser l'activité physique et la mobilité des personnes âgées dépendantes dans leurs institutions.

Il est important de souligner que le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région a décidé que le PCN GIMB est une des priorités des Clubs Seniors pour la période 2019 à 2021. Ce choix a eu pour conséquences que de nombreux CS ont fait les démarches pour obtenir le label GIMB. De cette manière, le Label GIMB a obtenu une plus grande visibilité au sein de la société, puisque des activités proposées par le CS et entrant dans le spectre du GIMB ont été clairement identifiées comme telles au sein de leurs brochures.

(Objectif 1, Mesure 1, Activité 1.2.)

#### **Axe 6 : Instaurer un système d'évaluation**

##### **Développer des indicateurs quantitatifs et qualitatifs de monitoring de la stratégie GIMB**

##### **Mettre en place une évaluation des processus et des résultats permettant d'adapter les actions GIMB tout au long du programme**

Les indicateurs ont été développés en collaboration avec le bureau de coordination et le service épidémiologie et statistiques de la direction de la santé. Pour chaque indicateur, la source des données, la fréquence des données et la référence utilisée pour mesurer l'évolution ont été définies.



(Objectif 1, Mesure 1, Activité 1.1.)

**Les résultats de l'évaluation pour l'année 2018 sont indiqués dans le tableau suivant :**

(Objectif 1, Mesure 1, Activité 1.1.)

Pour certains indicateurs qualitatifs, aucun résultat peut être inscrit dans l'évaluation. L'année 2018 a été consacrée entièrement à la rédaction du plan cadre national 2018-2025 et certains dossiers n'ont pas pu être abordés ou achevés.



<b>Axe 1 : Renforcer la gouvernance</b>	
Nombre de réunions du conseil supérieur, du comité exécutif et des groupes de travail et participation des membres nommés	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre de réunions du conseil supérieur : 1</li><li>- Nombre de réunions du comité interministériel/exécutif : 8</li><li>- Groupes de travail : 0</li></ul> <p>La participation des membres nommés ne peut pas encore être évaluée pour l'année 2018. Les nominations de la part des ministères des Sports, de la Famille et de l'Intégration et de l'Education nationale et de l'Enfance et de la Jeunesse ont été faites en octobre et novembre 2018. La nomination pour le ministère de la Santé n'a pas été faite en 2018.</p> <p>Le comité exécutif n'a pas pu se réunir dans sa composition complète.</p>
Organisation par l'équipe focal point ministérielle GIMB de réunions au sein de son ministère et participation des agents invités	<p>Ministère de la Santé : une réunion de présentation du nouveau plan cadre et de la nouvelle gouvernance a eu lieu en novembre afin de sensibiliser les divisions concernées de la direction de la santé aux sujets GIMB et à l'existence de point focal au sein des différentes divisions.</p> <p>Ministère des Sports : présentation du nouveau PCN GIMB et distributions de la brochure au Conseil supérieur des Sports dans sa réunion plénière du 21 novembre 2018</p>
Nombre d'activités GIMB réalisées en partenariat avec plusieurs ministères engagés	<ul style="list-style-type: none"><li>- Uebst an Schoulmëllechprogramm (MISA, MENJE et Ministère de l'Agriculture)</li><li>- 1<sup>ère</sup> édition- Sportsdag-fit a gesond-Fonction publique (MSP et MFRA)</li><li>- 28<sup>e</sup> édition- Wibbel an Dribbel (MSP et MISA)</li><li>- Clever Move (MENJE et MSP)</li><li>- Fit 50+ (MIFA et MSP)</li><li>- 10<sup>e</sup> édition - Nuit du Sport (MENJE-SNJ, MSP, MISA)</li></ul>



Inscription d'une ligne budgétaire GIMB pour l'ensemble des ministères engagés	Ministère de la Santé 100.000 € Ministère des Sports 50.000 € Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse 27.203 € Ministère de la Famille et de l'Intégration 5.000 €
Rédaction et diffusion d'un rapport d'activité GIMB pour chaque ministère engagé	➔ A remplir dès la publication des rapports d'activité
Rédaction et diffusion du rapport annuel de l'ensemble des activités GIMB interministérielles	Oui
Diffusion des informations transmises entre le niveau européen et international et le niveau national	Présentation du projet Label GIMB en tant que <i>Best practice</i> au <i>Joint meeting</i> du groupe « High level on Nutrition & Physical Activity » et du groupe « Health enhancing physical activity ». « Luxembourg Physical Activity Factsheet 2018 » (HEPA)

**Axe 2 : Promouvoir l'alimentation saine et l'activité physique dans toutes les politiques**

Nombre d'activités labélisées GIMB organisées par les partenaires extérieures selon les différentes populations cibles et les différents domaines (alimentation équilibrée, mobilité douce, activités sportives ...) et nombre de participants à ces activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 32 demandes d'attribution du label GIMB</li> <li>- 41 % pour les enfants et adolescents, 25 % pour les personnes âgées et 12 % pour les adultes. Le restant des projets était destiné à la population générale.</li> <li>- 10 et 7.500 personnes par projet</li> </ul>
Nombre d'outils développés pour la mise en place d'activités GIMB selon les secteurs	/

**Axe 3 : Assurer l'implémentation nationale et la viabilité du programme GIMB**

Nombre de recommandations développées et mises à jour selon les objectifs fixés	/
---	---



Disponibilités des recommandations pour les professionnels et la population (internet, papier ...)	/
Visite du site internet et des outils mis à disposition	Site en ligne en 2019
Présence et mis à jour d'un agenda des activités en lien avec GIMB au sein du site internet	Site en ligne en 2019
Nombre d'activités ayant reçu un soutien financier et/ou un soutien en ressources humaines pour la mise en place des activités labélisées GIMB	6 activités ont reçu un soutien financier (2133€). 15 ont reçu un soutien en ressources humaines.

**Axe 4 : Mettre en place des mesures pour la consolidation et l'élargissement de GIMB**

Participation des représentants des acteurs de terrain aux réunions du comité exécutif et des groupes de travail selon les publics cibles	/
Participation des acteurs organisant des activités labélisées GIMB aux journées d'échange de bonnes pratiques	150 personnes ont participé à l'après-midi GIMB
Nombre d'évènements organisés pour la mise en réseau des différents partenaires et nombre de participants à ces évènements selon les publics cibles	Présentation du plan cadre le 27 septembre 2018 à edupôle à Walferdange et 150 personnes ont participé.

**Axe 5 : Accroître l'accessibilité du programme GIMB**

Nombre d'activités réalisées dans le cadre de GIMB pour les populations vulnérables	1 projet en collaboration avec des épiceries sociales
Nombre d'activités réalisées dans le cadre de GIMB pour les adultes	12 % des activités dans le cadre du Label GIMB (5 projets)
Nombre d'activités réalisées dans le cadre de GIMB pour les personnes âgées	25 % des activités dans le cadre du Label GIMB (8 projets)